

Comment inscrire ma structure ?

Comment ça marche ?

Cmabulle est la solution qui permet aux parents de votre école ou club de partager les trajets des enfants.

1. 

L'école, le club crée sa bulle de confiance.

2. 

L'école, le club invite les parents à rejoindre la bulle.

3. 

Les parents se connectent.

4. 

Les parents contactent d'autres parents proches de chez eux et organisent ensemble les trajets.

Cmabulle, ça marche aussi pour les activités extrascolaires !

Comment valider les parents ?

Avec la validation groupée, c'est rapide et simple.

Cela consiste à importer les **adresses emails des parents sur votre compte administrateur Cmabulle**.

Les adresses sont aussitôt « cryptées » grâce à un système sécurisé de « hachage ». Chaque adresse email est transformée en une suite de 64 lettres et chiffres : Cmabulle ne peut donc ni les lire, ni contacter les parents (tant qu'ils n'ont pas ouvert leur propre compte).

Lorsque un parent de votre structure se crée un compte Cmabulle avec son adresse email (celle que vous avez importée), le système la décrypte et la reconnaît.

Le parent accède automatiquement à votre « bulle » : c'est la liste des autres parents de votre école ou club qui sont inscrits sur Cmabulle.

Les avantages de la validation groupée :

- gain de temps pour l'administrateur, qui n'a pas besoin de valider les parents un à un
- gain de temps pour les parents, qui accèdent immédiatement à votre « bulle ».

Pour obtenir des informations sur la validation une à une des demandes de parents, envoyez-nous un email à contact@cmabulle.fr

Comment inscrire ma structure sur Cmabulle ?

- ### 1. Créez le compte de votre structure sur le web

Allez sur <https://app.cmabulle.fr>
 Cliquez sur « **inscription** » et créez votre compte avec une adresse email et un mot de passe (8 caractères minimum).
 Cliquez sur « **saisir ou modifier mes informations** », saisissez vos informations (prénom, nom, tél.) et sauvegardez.
 En bas de l'écran, cliquez sur « **inscrire une nouvelle structure** ».


- ### 2. Décrivez votre structure et ses activités

Renseignez son nom, sa nature, etc. Cliquez sur « **saisir une adresse** » (2 fois si votre structure se situe sur deux adresses...), remplissez les champs puis validez.
 Cliquez ensuite sur « **ajouter une activité** » puis sur « **ajouter un cours/niveau** ».

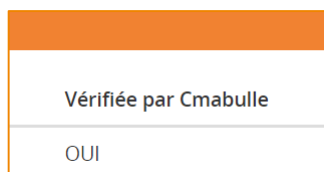
 - précisez le nom de l'activité
 - précisez le cours/niveau
 - précisez l'adresse, la fréquence, et les horaires puis cliquez sur « **valider mon activité** ».

Rendez-vous en [page 3](#) pour vous aider à renseigner vos activités.

- ### 3. Cmabulle procède à une vérification de votre structure


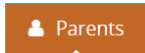
 Cette étape peut prendre 48h

Vous recevrez un email de confirmation de Cmabulle.



Connectez-vous sur <https://app.cmabulle.fr/structures>
 Votre structure est validée quand la mention « OUI » apparaît.

- ### 4. Créez votre bulle sécurisée de parents

Cliquez sur le symbole  pour visualiser votre structure, puis cliquez sur l'onglet 
 Cliquez sur « **importer une liste de parents** ».
 Créez un fichier Excel :

 - mettez les adresses emails des parents dans une seule colonne : l'intitulé de cette colonne doit être « **email** »

Vérifiez que le fichier ne comporte aucune cellule vide entre les emails.

 - choisissez « **enregistrer sous** » et **.csv (séparateur : point-virgule)** pour le type de format
 - cliquez sur « **choisir un fichier** » pour sélectionner le fichier Excel (.csv), puis cliquez sur « **importer** »

- ### 5. Invitez les parents à rejoindre votre bulle

Communiquez auprès des parents : ils peuvent dès maintenant télécharger gratuitement l'application Cmabulle et s'inscrire !

- Comment renseigner les activités de mon école ou club sur Cmabulle ? -

L'application Cmabulle permet de regrouper les parents de votre structure qui se rendent au **même endroit ET au même moment**.

Vous devez renseigner vos activités de façon à maximiser le nombre de parents au sein de chaque cours/niveau.

Nous vous conseillons donc de :

- **regrouper toutes vos activités pratiquées sur le même lieu**
- **regrouper tous vos cours/niveaux pratiqués sur la même brique horaire** (même jour, même heure de début et de fin)

et d'utiliser des termes évocateurs pour les parents.

Méthode pour le SCOLAIRE

Vous précisez seulement les briques horaires pour lesquelles il y a le plus d'arrivées et de départs d'élèves : l'heure de début des cours le matin et l'heure de fin le soir par exemple.

Cas : ma structure possède 1 seule adresse

- 1 nom d'activité
- dans l'activité, 1 cours/niveau **par brique horaire**

Exemple

Activité
PRIMAIRE + COLLEGE
› CP - 3ème › Du lundi au vendredi de 08:30 à 16:30
› Etude › Du lundi au vendredi de 08:30 à 18:30

Cas : ma structure possède 2 adresses (ou +)

- 1 nom d'activité **pour chaque adresse**
- dans chaque activité, 1 cours/niveau **par brique horaire**

Exemple

Activité
PRIMAIRE - GRANDE RUE
› CP - CM2 › Du lundi au vendredi de 08:30 à 16:30
› Etude › Du lundi au vendredi de 08:30 à 18:30
COLLEGE - RUE DE PARIS
› 6ème - 3ème › Du lundi au vendredi de 08:30 à 16:30
› Etude › Du lundi au vendredi de 08:30 à 18:30

Méthode pour l' EXTRASCOLAIRE

Cas : ma structure possède 1 seule adresse

- 1 nom d'activité **par jour**
- dans l'activité, 1 cours/niveau **par brique horaire**

Exemple

Activité
COURS DU LUNDI
› cours 18h - 19h › Tous les lundis de 18:00 à 19:00
› cours 19h - 20h › Tous les lundis de 19:00 à 20:00
COURS DU MERCREDI
› cours 10h - 11h › Tous les mercredis de 10:00 à 11:00
› cours 11h - 12h › Tous les mercredis de 11:00 à 12:00
› cours 14h - 16h › Tous les mercredis de 14:00 à 16:00

Cas : ma structure possède 2 adresses (ou +)

- 1 nom d'activité **par jour et par lieu**
- dans chaque activité, 1 cours/niveau **par brique horaire**

Exemple

Activité
COURS DU MERCREDI - GYMNASSE LAGRANGE
› cours 14h - 15h › Tous les mercredis de 14:00 à 15:00
› cours 15h - 16h › Tous les mercredis de 15:00 à 16:00
COURS DU MERCREDI - SALLE OMNISPORTS
› cours 14h - 15h › Tous les mercredis de 14:00 à 15:00
› cours 15h - 16h › Tous les mercredis de 15:00 à 16:00

Cmabulle et le RGPD

Le RGPD, entré en vigueur en mai 2018, est un règlement de la Commission européenne qui « protège les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, et en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel ».

Cmabulle a été conçue **dès son origine** pour protéger les données des utilisateurs et des enfants.

- **Aucune information n'est disponible publiquement**

Cmabulle a été conçue autour d'un modèle de bulle privée qui permet aux utilisateurs de ne partager des informations sensibles (comme des informations sur les activités de ses enfants) qu'avec les autres utilisateurs **validés par l'école ou le club**.

- **Les accès aux informations sont sécurisés**

Toutes les communications entre l'application (web et mobile) et nos serveurs (back end) se font via https (la version sécurisée de http) qui crypte et sécurise toutes les communications entre les deux parties.

- **Les adresses emails des parents sont cryptées**

Nous procédons à un hashing (et salting) des emails : Cmabulle n'a aucun accès aux emails des parents qui n'utilisent pas l'application.

Notre équipe est à votre disposition !

contact@cmabulle.fr